

## Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 28 juillet 2026 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole. *Si la canicule persiste, nous vous prions d'emporter avec vous une bouteille d'eau fraîche afin de pouvoir vous désaltérer. De plus, s'il faisait vraiment très chaud, nous abrègerons le Cercle afin d'éviter de prendre des risques de malaise !*

*Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre ! Il est important que nous invitions de nouvelles personnes à se joindre à nous, tout spécialement en ces temps où la loi est de plus en plus dure pour les migrants !*

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

### **Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 23 juillet 2026 obtenues grâce à la CIMADE**

L'un d'entre nous a joint la CIMADE au CRA et un message donnant des nouvelles a été préparé mais un problème de transmission nous a empêchés de le recevoir.

**Nous vous signalons un documentaire de la Cimade, très complet et pas trop long, décrivant la vie dans les CRA** et tourné (au moins en partie) au CRA de Toulouse-Cornebarrieu :

<https://www.youtube.com/watch?v=SYqy7R5kGxs>

### **Un rapport du CCFD-Terre Solidaire en partenariat avec la clinique juridique de Sciences Po sur les engagements financiers pris par l'Union Européenne en l'absence de tout contrôle démocratique.**

Depuis 2015, l'Union européenne a multiplié les accords avec des pays tiers afin de renforcer le contrôle de ses frontières. Cette stratégie, qui délocalise la gestion des migrations hors du territoire européen, dilue les responsabilités et soulève de nombreuses questions en matière de transparence, de contrôle démocratique et de suivi des financements.

Le rapport « *Déléguer pour contrôler : coûts et enjeux de l'externalisation des frontières* » dresse une première cartographie des accords et dispositifs d'externalisation impliquant la France et/ou l'Union européenne. Il met également en lumière les conséquences humaines de ces politiques, marquées par de nombreuses atteintes aux droits fondamentaux des personnes migrantes.

<https://ccfd-terresolidaire.org/rapport-couts-et-enjeux-de-lexternalisation-des-frontieres>

### **Mouvements migratoires : un rapport d'enquête parlementaire étrille la politique gouvernementale à la frontière franco-britannique.**

Alors que plus de 40 000 personnes ont traversé la Manche à bord de canots pneumatiques en 2025, la députée communiste Elsa Faucillon, rapporteuse d'une commission d'enquête parlementaire, dénonce une logique sécuritaire, inefficace et dangereuse, en plus de n'être soumise à aucun

contrôle démocratique (texte extrait d'un article de Julia Pascual dans le journal Le Monde du 8/7/2026) .

Ce rapport d'enquête parlementaire n° 2998, en date du 1/7/2026, est « relatif aux conséquences des accords du Touquet sur l'action publique et le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes migrantes ».

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cetouq/l17b2998\\_rapport-enquete](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cetouq/l17b2998_rapport-enquete)

Nous extrayons quelques phrases de son introduction : « Sur la Côte d'Opale, la Manche n'est plus seulement un bras de mer : elle est devenue le théâtre silencieux d'une crise qui s'enlise, de tragédies à répétition, d'un drame collectif sans écho.

Des enfants, des femmes et des hommes prennent chaque jour la mer sur des embarcations de fortune, mus par l'espoir de rejoindre un supposé eldorado britannique. Certains n'y parviendront jamais. La Manche est devenue un « cimetière marin » mais cette réalité ne provoque pas la réaction politique qu'elle devrait imposer. »

**L'édition 2025 du rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH ) « sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie »** a été rendue publique lors d'une conférence de presse le 25 juin 2026. Sur le site web ci-dessous, vous trouverez le rapport complet et aussi les essentiels du rapport

<https://www.cncdh.fr/actualite/lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie-la-cncdh-publie-son-rapport-2025>

Il semble clair que la peur et le rejet des migrants sont très souvent dus à des réflexes xénophobes et racistes. Une bonne nouvelle est que « l'indice longitudinal de tolérance se situe à 64/100. Il conserve son niveau de 2024, un point en dessous de son niveau le plus haut. Il s'agit du 4ème meilleur score depuis 1990, malgré la diffusion de discours de défiance et de haine dans certaines sphères politiques et médiatiques.

Nous vous rappelons que, sur le site <http://franciscains-occitanie.fr/cercle-de-silence/> vous trouverez **toutes les lettres (2 lettres par mois) de la coordination des Cercles de silence** avec des informations intéressantes sur les Cercles et sur les migrants.

\*\*\*\*\*

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse

